

donnée longtemps à l'avance. D'après une décision du 24 septembre 1842, elle ne peut être réitérée que « si le malade s'est rétabli et est ensuite retombé dans un nouveau péril de mort. »

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Joliette.

(Suite).

Le P. Champagneur put aussi constater le bon esprit des élèves confiés à ses soins. Dès le début de l'institution, ils avaient formé entre eux une académie, dite académie de St-Etienne qui a progressé avec le collège et forme aujourd'hui une véritable société d'émulation très profitable pour l'avancement des études.

En 1848, le 2 février, on inaugurait solennellement la congrégation de la Ste-Vierge qui devait en peu de temps comprendre un très grand nombre d'adhérents. Cette association offrait à la piété des élèves une source féconde de grâces, en les habituant à la dévotion de la Mère de Dieu.

L'époque était déjà arrivée, en 1850, où le premier bâtiment construit par l'honorable M. Joliette devint trop exigü. On y ajouta une autre construction en bois qui donna pour quelque temps encore le logement indispensable. En face du nombre des élèves qui augmentait chaque année d'une manière sensible, on dut prévoir la nécessité de ne pas s'en tenir à cette annexe. Mais il fallait tenir compte des ressources de la Communauté et on prit le parti de faire cette annexe en bois, malgré les inconvénients qui pouvaient en résulter.

En cette même année 1850, le collège allait se trouver dans une situation particulière.

L'honorable M. Joliette tenait à fixer, par une donation en règle, le sort des bâtiments élevés par lui dans cette ville et qui comprenaient notamment l'église, le presbytère et le collège. En même temps, il voulait leur assurer les ressources dont les donateurs avaient besoin pour subvenir aux charges de leur entretien.

C'était une belle et généreuse pensée. Aussi, après avoir consulté Mgr l'évêque Bourget, dont il avait toujours suivi les conseils, il se résolut à donner aux Clercs de St-Viateur, la propriété du collège et d'un vaste domaine y attenant.